

Inceste : quand le dénigrement et l'ignorance remplacent le débat scientifique et l'écoute des victimes...

Le Dr Bensussan n'a visiblement pas apprécié sa convocation et son audition par la commission parlementaire sur le traitement judiciaire de l'inceste parental. Il y a pourtant été reçu plus longuement que la plupart des cent autres auditionnés et pu y affirmer tout son positionnement personnel.

Il faut préciser que le député Christian Baptiste a été contraint de lui rappeler, très poliment mais fermement, qu'il s'agissait d'une instance solennelle, exigeant qu'il lise les documents qui lui avaient été adressés. Mais ce n'est pas à Monsieur le député Baptiste que le Dr Bensussan s'en prend dans son article publié par Causeur.

C'est à une femme que le Dr Bensussan préfère s'attaquer, à la députée Maud Petit, Présidente de la commission, qui a pourtant témoigné de nombreux égards envers le Dr Bensussan pendant son audition, en veillant à ce qu'il ait à boire et en l'interrogeant sur sa fatigue éventuelle. Ainsi le Dr Bensussan commence-t-il par railler les larmes de la députée, larmes succédant à des mois de travaux, à l'audition de témoignages terrifiants de parents, de victimes devenues adultes et de nombreux professionnels, avocats, médecins, psychologues, magistrats, associations de protection de l'enfance.

Le message est donc clair pour le Dr Bensussan: il ne faut pas d'émotion, jamais, même devant l'horreur. Mais les émotions, n'en déplaise à notre collègue, c'est ce qui constitue notre humanité. C'est dans les émotions que nous nous construisons, que nous appréhendons le monde qui nous entoure et même que nous développons nos capacités de raisonnement. L'un ne va pas sans l'autre et l'empathie de la Présidente Maud Petit ne constitue en aucun cas une honte, ni un frein au raisonnement, mais bien au contraire une preuve de son humanité. Disqualifier ainsi Mme Petit en tant que personne, en déduisant une soit disant incapacité de sa part à mener sérieusement des travaux parlementaires est une technique éculée, non respectueuse des personnes et des fonctions occupées. Ceci est d'autant plus grave que ces fonctions sont celles des institutions de la République, en l'occurrence la représentation nationale, qui a voté à l'unanimité la création de cette commission.

Au delà de cette raillerie particulièrement malvenue et irrespectueuse, il a été visiblement difficile au Dr Bensussan d'accepter la réalité des chiffres des études apportés en audience par ses confrères afin d'éclairer la commission. Ainsi ironise-t-il sur le chiffre de 99,9% de validité des déclarations spontanées faites par des enfants en méconnaissance de plusieurs études reconnues internationalement, dont celle de Trocmé et Bala en 2005 qui porte sur l'analyse de 7672 cas, ce qui est considérable. (in Berger M, « Séparation conflictuelle des parents », 2023, Dunod).

Difficile également de supporter une évidence à savoir que les expertises d'enfants devraient être réalisées par des psychiatres d'enfants, ayant l'habitude d'entendre des enfants, et non par des psychiatres d'adultes. Il est arrivé que dans certaines expertises, Le Dr Bensussan ne reçoive même pas les enfants, donc qu'il ne recueille par leur parole, ce qui est inadmissible en cas de suspicion d'inceste. Le Dr Bensussan est visiblement dans l'ignorance des protocoles validés internationalement pour les enfants comme le NICHD (dont on trouve les principes sur le site de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance) ainsi que l'outil de cotation nommé statement validity assesment (SVA) auquel il ne s'est visiblement pas formé. Cet outil est utilisé aux Pays bas, en Suisse, au Canada, aux Etats-Unis, en Allemagne mais le Dr Bensussan a ses méthodes à lui, validées par... lui-même.

Au lieu de répondre sur le fond, le Dr Bensussan préfère dénigrer ses collègues, pourtant spécialisés en recueil de la parole de l'enfant, c'est à dire évoluant au coeur du sujet de la commission : les enfants victimes d'inceste. Ainsi évoque-il une pédopsychiatre dont il prétend ne pas donner le nom « *par charité* ». Et dans sa « *charité* » extrême, il affirmera qu'une autre pédopsychiatre aurait été « *écartée* » de ses fonctions d'expert judiciaire, ce qui est parfaitement faux. Il reviendra ensuite sur l'affaire d'Outreau vieille de plus de vingt ans, en serinant ses rancœurs anciennes contre une autre experte, soit disant elle aussi rayée des listes d'experts pour le pire des crimes à ses yeux, à savoir du « *militantisme* ». Visiblement, supprimer toutes les expertes femmes des tribunaux, quel rêve pour le Dr Bensussan !

Fort de tous ses dénigrements et sous couvert de culture historique, le Dr Bensussan, sans aucune honte ni aucun doute, n'hésitera pas à se comparer à... Galilée. Ainsi, à l'image du précurseur du XVII^e siècle, le Dr Bensussan serait-il le seul à avoir raison contre tous pour sa promotion du pseudo syndrome d'aliénation parentale: il aurait raison contre les sociétés savantes qui valident les classifications internationales où ce syndrome ne figure plus du fait de l'absence de données scientifiques à son sujet. Il aurait raison contre ses confrères, il aurait raison contre l'OMS, contre le Conseil de l'Europe et contre l'ONU qui mettent répétitivement en garde contre l'utilisation de cette notion. Il aurait même raison contre le ministère de la justice qui a également mis les magistrats en garde contre le syndrome d'aliénation parentale. Mais le Dr Bensussan sera encore plus fort que Galilée, car, contrairement à notre illustre physicien, il n'abjurera jamais ses certitudes, le monde entier ayant, selon son analyse, « *l'intelligence en panne* ».

Bas les masques pourrait-on ajouter pour conclure. Bas les masques de références scientifiques utilisées vieilles de... quarante ans! Bas les masques d'un retour à Outreau d'il y a vingt-cinq ans, où déjà il n'avait entendu aucun enfant. Bas les masques de formations médicales continues pourtant obligatoires que le Dr Bensussan ne peut même pas citer lorsque la commission l'interroge à ce sujet. Bas les masques sur un positionnement personnel méprisant à l'égard des femmes et des enfants. Bas les masques sur la propagation de théories anti-victimaires totalement obsolètes. Bas les masques, décidément : l'ignorance et le dénigrement ne sont pas des arguments et n'ont jamais mené vers plus d'humanité.

Docteur Maurice BERGER, pédopsychiatre
Docteur Françoise FERICELLI, pédopsychiatre

L'audition publique dont il est question, est à consulter ici: <https://www.youtube.com/watch?v=w-ghVe38f9c>